Compta Conseil Audit

ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES

Association régie par la loi de 1901

Siège social

6 Rue du Barry
Hotel de Lassus
31210-MONTREJEAU

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables Région Toulouse Midi-Pyrénées

Société de Commissaire aux Comptes inscrite auprès
de la Compagnie Régionale de Toulouse

3, rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
Tél. : 05 34 45 53 45 - Fax : 05 34 45 53 40
cca@athos-conseil.fr

SARL au capital de 200 000 € - RCS Toulouse B 415 048 669
TVA/CCE : FR 87415048669

ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES
6 Rue du barry – Hotel de Lassus
31210 - MONTREJEAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE COMMINGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport en 15 pages

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

AC

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date de d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivant exposé dans le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » concernant l'affectation du budget de fonctionnement au fonds de prêt, ainsi que dans le paragraphe «Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes concernant le changement de méthode lié au nouveau règlement ANC.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association INITIATIVE COMMINGES, décrite dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des règles et principes comptables appliqués et fournis dans les notes de l'annexe, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment celles ayant trait à la reconnaissance des produits ainsi que sur la présentation des comptes pris dans leur ensemble.

AC

VERIFICATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercices professionnels applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux

AC

normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

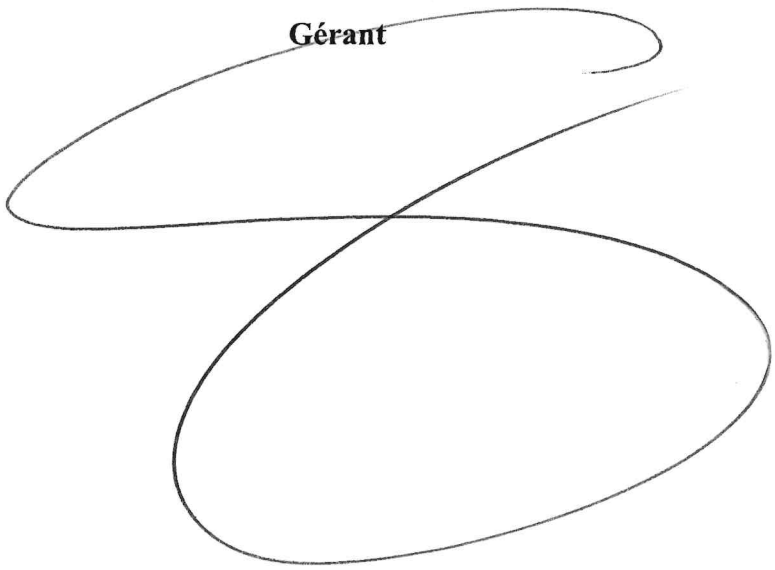
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse,
Le 11 juin 2021

Le commissaire aux comptes
COMPTA CONSEIL AUDIT

Aurélien GROSSIAS
Gérant



ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES
6 Rue du barry – Hotel de Lassus
31210 - MONTREJEAU

ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AG

Association INITIATIVE COMMINGES
31210 MONTREJEAU

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	7 891	7 116	775	2 894	2 119-	73.23-
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	10		10	10		
	Prêts	23 917	3 333	20 584	69 701	49 117-	70.47-
	Autres	511 016		511 016	397 520	113 495	28.55
	Total I	542 833	10 449	532 384	470 126	62 259	13.24
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 948	3 723	3 225	4 433	1 208-	27.26-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	8 088		8 088	46 015	37 927-	82.42-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	531 510		531 510	410 378	121 132	29.52
	Charges constatées d'avance (2)	480		480	272	209	76.82
	Total II	547 026	3 723	543 303	461 098	82 205	17.83
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 089 860	14 172	1 075 687	931 224	144 463	15.51

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

Association INITIATIVE COMMINGES
31210 MONTREJEAU

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	491 390	385 105	106 285	27.60
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	435 089	376 828	58 261	15.46
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	143 110	124 220	18 890	15.21
	Autres				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	8 522-	13 456	21 978-	163.33-
	Situation nette (sous total)	1 061 066	899 609	161 458	17.95
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 061 066	899 609	161 458	17.95
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 752	5 476	2 724-	49.75-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	10 280	11 775	1 495-	12.70-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 590	761	829	108.96
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance		13 603	13 603-	100.00-
	Total IV	14 621	31 615	16 994-	53.75-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 075 687	931 224	144 463	15.51

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 18 012
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Association INITIATIVE COMMINGES
31210 MONTREJEAU

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	8 875	8 590	285	3.32
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	85 530	113 371	27 841-	24.56-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 023	14 819	7 796-	52.61-
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	2	9	7-	80.27-
Total I	101 430	136 789	35 359-	25.85-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	19 894	43 233	23 339-	53.98-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	421	440	19-	4.34-
Salaires et traitements	54 727	45 863	8 865	19.33
Charges sociales	16 905	12 125	4 780	39.42
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 119	2 414	295-	12.20-
Dotations aux provisions	7 056	5 405	1 652	30.56
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	6 051	10 710	4 660-	43.50-
Total II	107 173	120 189	13 016-	10.83-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	5 743-	16 600	22 343-	134.60-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	551	825	275-	33.28-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	551	825	275-	33.28-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	3 330	3 969	639-	16.10-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	3 330	3 969	639-	16.10-
2. Résultat financier (III-IV)	2 779-	3 144-	364	11.59
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	8 522-	13 456	21 978-	163.33-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	101 981	137 614	35 634-	25.89-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	110 503	124 158	13 655-	11.00-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	8 522-	13 456	21 978-	163.33-

Association INITIATIVE COMMINGES
31210 MONTREJEAU

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	49 855	31 550	18 305	58.02
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	49 855	31 550	18 305	58.02
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	2 455		2 455	
Prestations en nature				
Personnel bénévole	47 400	31 550	15 850	50.24
TOTAL	49 855	31 550	18 305	58.02

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 075 687.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 101 430 Euros et dégageant un déficit de 8 522.38- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association Initiative Comminges est membre d'Initiative France qui a défini des normes comptables propres. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice. Elles ont pour objet d'apporter une meilleure information financière compte tenu des spécifités de gestion des plateformes Initiative France.

L'association Initiative Comminges applique les normes comptables d'Initiative France dans le cadre d'une méthode préférentielle de présentation des comptes annuels.

La mise en oeuvre de ces normas implique sur l'exercice un changement de méthodes concernant notamment la présentation en annexe des comptes de résultat distincts entre fonctionnement et fonds de prêts.

Par ailleurs, le résultat de fonctionnement au 31.12.2020 étant équilibré, il a été décidé d'affecter la somme de 15 000 Euros sur le fonds de prêt. Cette somme a été prélevée sur les subventions versées par les quatre communautés de communes, les conventions autorisant l'utilisation de ces sommes selon les besoins de l'association, soit en fonctionnement soit en fonds de prêt.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.
Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Conditions particulières d'activité pendant la période

Compte tenu des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID 19, et notamment celle du confinement de la population à compter du 17 mars 2020, l'association a été dans l'obligation de modifier son organisation avec un salarié en télétravail et un salarié en activité partielle.

Cela s'est traduit par un arrêt du suivi des bénéficiaires, et ce jusqu'à fin juin. Le suivi a ensuite repris normalement jusqu'à la fin de l'année où de nouvelles restrcitions ont été de nouveau mises en place.

Le nombre de comités d'agrément a également diminué : 10 sur cet exercice, dont un en visioconférence, contre 11 sur l'exercice précédent, avec un nombre de personnes présentes limitées à chaque fois.

Cette crise sanitaire a également eu un impact négatif sur notre trésorerie fonds de prêt puisque nous avons reporté un certain nombre d'échéances de prêt (19 751 € de report d'échéances) à la demande des bénéficiaires.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général,les comptes annuels de l'association au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs,
- la dépréciation des créances clients,
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles,
- le chiffre d'affaires,
- les "covenants" bancaires.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.
A ce titre, notre association a opté pour la comptabilisations des cotisations en fonction de l'exercice de référence, et non sur la base des encaissements, comme les exercices précédents.

Association INITIATIVE COMMINGES
31210 MONTREJEAU

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 891		
TOTAL	7 891		
Autres titres immobilisés	10		
Prêts, autres immobilisations financières	470 181		235 000
TOTAL	470 191		235 000
TOTAL GENERAL	478 082		235 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 891	
TOTAL			7 891	
Autres titres immobilisés			10	
Prêts, autres immobilisations financières		170 249	534 933	
TOTAL		170 249	534 943	
TOTAL GENERAL		170 249	542 833	

Sur l'exercice 2020, 27 prêts ont décaissés pour un montant de 235 000 €.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 996	2 119		7 116
TOTAL	4 996	2 119		7 116
TOTAL GENERAL	4 996	2 119		7 116

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	2 119				
TOTAL	2 119				
TOTAL GENERAL	2 119				

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	385 105		111 580	5 295	491 390
Fonds propres avec droit de reprise	376 828		60 000	1 739	435 089
Réserves	124 220		18 890		143 110
Report à nouveau			13 456	13 456	
Excédent ou déficit de l'exercice	13 456		21 978-		8 522-
Situation nette	899 609		181 948	20 490	1 061 066
TOTAL I	899 609		181 948	20 490	1 061 066

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	5 000	5 000	5 000				
SUBVENTION REGIO	31 799	31 799	31 799				
SUBV COMM COMMUNES	41 831	41 831	41 831				
TOTAL	5 000	5 000	5 000				

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	2 960	3 333	2 960		3 333
Sur comptes clients	4 063	3 723	4 063		3 723
TOTAL	7 023	7 056	7 023		7 056
TOTAL GENERAL	7 023	7 056	7 023		7 056
Dont dotations et reprises d'exploitation		7 056	7 023		

Sur l'exercice 2020, 3 prêts pour un montant de 7 023 € ont été repris pour être passés en perte.

Les prêts sont provisionnés sur le montant net de garantie selon la règle suivante :
- plus de 3 et jusqu'à 6 impayés : 50 %
- plus de 6 impayés : 75 %
- en redressement judiciaire ou liquidation de bien : 100 %
- en cas de cessation d'activité : 100 %.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	23 917	23 917	
Autres immobilisations financières	511 016	253 770	257 246
Clients douteux ou litigieux	4 073	4 073	
Autres créances clients	2 875	2 875	
Débiteurs divers	8 088	8 088	
Charges constatées d'avance	480	480	
TOTAL	550 449	293 203	257 246
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	235 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	170 249		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 752	2 752		
Personnel et comptes rattachés	5 811	5 811		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 998	3 998		
Autres impôts taxes et assimilés	471	471		
Autres dettes	1 590	1 590		
TOTAL	14 621	14 621		

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Variation des fonds propres

La variation des fonds propres sur l'activité prêtr peut se résumer ainsi :

- Fonds de prêts sans droit de reprise au 31.12.2020 : 491 390 € soit une variation de + 106 285 € par rapport à l'exercice précédent,
- Fonds de prêts avec droit de reprise au 31.12.2020 : 435 089 € soit une variation de + 58261 € par rapport à l'exercice précédent.

La quote-part des fonds propres, affectable au fonctionnement de la plateforme, se présente ainsi au 31.12.21020 :
- Réserves diverses : 143 110 €
- Résultat fonctionnement : 852 €.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Au 31.12.2020, le solde de trésorerie dédiée au fonctionnement s'élève à 149 504 €, contre 113 563 € au 31.12.2019.
Le solde de trésorerie dédiée au fonds de prêt s'élève à 382 005 € au 31.12.2020 contre 296 815 € au 31.12.2019.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	85 530
SUBVENTION FONDS DE PRETS	171 580
Total	257 110

Effectif moyen

	Personnel salarié
Employés	2
Total	2

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat est quantifié grâce :
- aux relevés d'heures fournis par les différents bénévoles comme les parrains
- aux feuilles de présences remplies lors des différentes réunions comme les réunions des comités d'agrément, des diverses commissions techniques ou comités ad'hoc.

Le bénévolat est évalué sur la base de 50 € de l'heure comme en 2019, soit un montant global de
47 400 €.

La mise à disposition gratuite des locaux a été évalué sur la base de 6 € / m² soit 204.60 € par mois.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 520 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes .

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		52 000
PRETS ACCORDES NON DECAISSES	52 000	
Total (1)		52 000

Engagements reçus